

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	4_Eugene_Carrière_75018	Numéro	75118_065_11
Adresse du site	4, rue Eugène Carrière	Hauteur	R+4 (17,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Habitat Social Français	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/09/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	31/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	01/03/2021

Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées Version précédente validée à la CCTM du 12/09/2019
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20° et 130°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse entre 6 m et 8 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 0° < 5V/m ; 130° < 4V/m 5G : 0° < 3V/m ; 130° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	22 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 4 antennes panneaux existantes azimut 20° et 130° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 2 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 2 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



Pas établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de
100 m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 20°	Azimut 130°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19 m	20 m

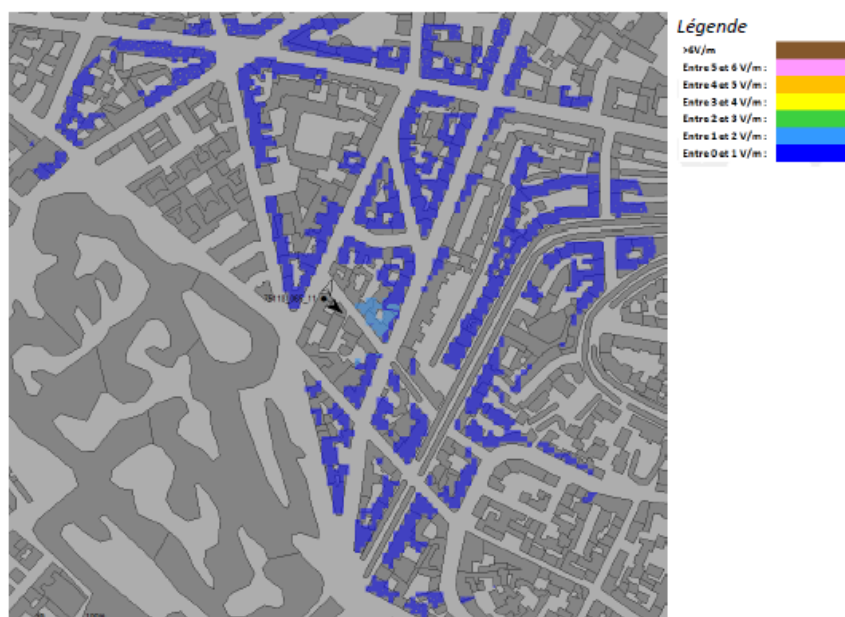
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



	Azimut 20°	Azimut 130°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	21 m	21 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 130°

